



**HAL**  
open science

# Qui s'occupe des nourrissons ? Cumuls de charges et pouvoirs d'évitement chez les mères et les pères de la cohorte Elfe

Olivia Samuel, Anne Paillet, Carole Brugeilles

► **To cite this version:**

Olivia Samuel, Anne Paillet, Carole Brugeilles. Qui s'occupe des nourrissons ? Cumuls de charges et pouvoirs d'évitement chez les mères et les pères de la cohorte Elfe. 2023. hal-04087508

**HAL Id: hal-04087508**

**<https://hal.science/hal-04087508>**

Preprint submitted on 3 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

*La version finale acceptée et mise en page par la revue sera publiée dans le n°54 de Travail, genre et sociétés sur Cairn en libre accès (<https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-travail-genre-et-societes.htm>).*"

## **Qui s'occupe des nourrissons ? Cumuls de charges et pouvoirs d'évitement chez les mères et les pères de la cohorte Elfe**

Anne Paillet :

Sociologue, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laboratoire CESSP-CSE (CNRS-Paris 1-EHESS)

[anne.paillet@univ-paris1.fr](mailto:anne.paillet@univ-paris1.fr)

Carole Brugeilles :

Démographe, professeure à l'Université Paris Nanterre, Laboratoire CRESPPA (CNRS-Paris Nanterre-Paris 8)

[carole.brugilles@parisnanterre.fr](mailto:carole.brugilles@parisnanterre.fr)

Olivia Samuel :

Démographe, professeure à l'Université Paris Nanterre, Laboratoire CRESPPA (CNRS-Paris Nanterre-Paris 8)

[olivia.samuel@parisnanterre.fr](mailto:olivia.samuel@parisnanterre.fr)

## **Résumé**

Qui s'occupe des nourrissons au sein des couples hétéroparentaux cohabitants ? En s'appuyant sur l'enquête statistique Elfe, l'article montre que l'investissement masculin, limité et ciblé, est marqué par le pouvoir d'échapper aux soins non appréciés. Les femmes n'ont pas ces marges de manœuvre et cumulent les charges : celles qui allaitent au sein, ou assurent seules le ménage ou ont plusieurs enfants se chargent d'autant plus des soins au nourrisson. L'article montre aussi que les femmes les plus diplômées sont un peu moins nombreuses à réaliser seules le travail de puériculture, mais les cumuls de charges (allaitement, présence d'enfants aînés, tâches ménagères) et les situations contraintes sont tout aussi forts pour elles que pour les femmes peu diplômées. La division du travail, les cumuls de charges et les pouvoirs d'évitement font système ; ils structurent et sont structurés par des inégalités de genre massives, généralisées mais socialement situées.

## **Mots-clé :**

travail parental ; inégalités de genre ; capital scolaire ; soins au nourrisson ; Elfe

## **Sommaire de l'article :**

### **Introduction**

#### **1. Inégalités d'investissement et cumuls de charges**

1.1 Mesurer la concentration du travail sur les femmes

1.2 Rendre visibles les cumuls

Encadré : Des déclarations sexuées : différentes mais convergentes

#### **2. Des inégalités pour toutes et des variations sociales complexes**

2.1 Des capitaux scolaires qui protègent un peu les plus diplômées, mais pas sous tous les angles

2.2 Des cumuls plus accentués pour les moins... ou les plus diplômées, selon les charges

#### **3. Goûts, dégoûts et pouvoirs d'évitement**

3.1 Rapports aux soins, marges de manœuvre et variations sexuées

3.2 Les effets croisés du genre et des capitaux scolaires sur les rapports aux soins et les marges de manœuvre

### **Conclusion**

### **Références**

**Annexe** : Facteurs associés aux soins réalisés toujours par la mère & Facteurs associés aux soins réalisés toujours ou le plus souvent par la mère (Odds ratio)

## Introduction

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'abord dans les classes moyennes et supérieures, « l'investissement intense des mères auprès de leurs jeunes enfants dans le cadre du foyer domestique s'est imposé comme une norme morale et sanitaire, puis comme une évidence naturalisée » [Béreni *et al.*, 2012, p.124]. Depuis, des évolutions se sont produites, en particulier en lien avec l'augmentation du taux d'emploi des femmes et la réduction du temps de travail rémunéré des hommes, et un idéal de paternité active s'est esquissé. Les pères sont incités à s'impliquer davantage dans la prise en charge des enfants et à partager le travail de façon moins inégalitaire dans la sphère domestique [Genest Dufault et Castelain Meunier, 2017 ; Le Pape, 2014].

Cependant, dans les faits la participation des hommes au travail parental et ménager progresse de façon très limitée [Blöss, 2016 ; Ricoch, 2012], quels que soient les milieux sociaux [Brousse, 2015]. La division du travail domestique continue à se trouver au cœur de la production et reproduction des inégalités de genre dans l'ensemble des sphères de vie [Bereni *et al.*, 2012 ; Ibos, 2016].

Sur tous ces aspects, les enquêtes sont nombreuses, les acquis très solides. Il s'agit dans cet article de s'appuyer sur ces savoirs et d'y contribuer en explorant une dimension du travail parental qui n'est quasiment jamais étudiée : la prise en charge des nourrissons.

Pourquoi ce désintérêt, à de rares exceptions près [Pailhé *et al.*, 2018], pour le travail sur les nourrissons ? On peut faire l'hypothèse d'une triple représentation communément partagée. D'abord, ce serait les mères qui disposeraient de compétences pour s'occuper des tout-petits, selon une conception naturalisante et psychologisante. Ensuite, peu après un accouchement, la plupart des mères se trouvent « à la maison », soit qu'elles sont en congé maternité soit qu'elles n'occupent pas d'emploi, tandis que la plupart des pères sont en emploi et n'ont qu'un court congé paternité<sup>1</sup> : la plus grande disponibilité des mères rendrait inéluctable le fait que les tâches de puériculture leur échoient. En outre, on a pu penser que les premiers temps qui succèdent à une naissance correspondraient à une période transitoire qui serait peu significative de la répartition des tâches au long cours. Pour toutes ces raisons, la division conjugale du travail sur les nourrissons ne mériterait pas investigation.

Nous prenons ici le parti inverse, en nous donnant comme objet la division conjugale du travail sur les nourrissons et en montrant l'importance de cette période dans la production et reproduction des inégalités de genre. Qui fait quoi ? Qui change les couches ? Se lève la nuit ? Donne les bains ? Mais aussi qui apprécie de s'occuper du nourrisson pour tel ou tel soin – et qui n'aime pas le faire ? Et qui a, ou non, le pouvoir d'échapper aux soins non appréciés ? Ces questions, qui renvoient à l'expérience ordinaire des mères et des pères, méritent d'être examinées quand on veut étudier le système de genre dans lequel une accumulation de charges repose sur les femmes et explorer ses variations sociales.

Pour ce faire, nous exploitons des données statistiques de 2011 portant sur des couples composés d'une femme et d'un homme ayant un nourrisson de 2 mois. Elles sont issues de l'Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (Elfe). Dans un premier temps, nous observons l'ampleur des inégalités de genre, en insistant sur les dynamiques – peu souvent explorées – de cumul qui pèsent sur les mères (en lien avec l'allaitement, le travail ménager, les autres enfants) (1). Par la suite, nous montrons que ces inégalités sont massives dans tous les milieux, pour tous les niveaux de diplômes, mais s'y déclinent un peu différemment, notamment selon les tâches (2). Nous nous intéressons enfin aux goûts ou distances déclarés vis-à-vis des différents soins et aux marges de manœuvre très inégales quand il s'agit d'échapper aux soins non appréciés (3).

Le propos est d'examiner la façon dont la division du travail, les cumuls de charges et les pouvoirs d'évitement en matière de travail sur le nourrisson font système – comment ils structurent et sont structurés par des inégalités de genre massives, socialement situées mais largement partagées.

## **L'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe)**

Même si Elfe, première grande enquête longitudinale réalisée en France auprès de 18 000 familles dont un enfant est né en 2011<sup>2</sup> [Charles *et al.*, 2020], n'est pas spécialisée sur le travail sur le nourrisson, elle s'avère riche pour l'explorer. Rares sont les enquêtes statistiques qui, comme elle, abordent le travail parental auprès d'enfants très jeunes, s'intéressent et aux pratiques et aux goûts et interrogent les deux membres des couples. Cet article se fonde sur les questionnaires auxquels mères et pères ont répondu séparément par téléphone lorsque l'enfant avait 2 mois. Nous exploitons, outre les données socio-démographiques, deux séries de questions : l'une porte sur la répartition des soins au nourrisson au sein des couples, l'autre sur les goûts et attitudes vis-à-vis de ces soins. La population analysée est composée des membres des couples cohabitants hétéroparentaux qui y ont répondu (14 764 répondantes et 12 280 répondants).

### **1. Inégalités d'investissement et cumuls de charges**

Six questions étaient posées sur la répartition des soins au nourrisson : « Depuis [le] retour de la maternité, pouvez-vous me dire qui se charge durant la semaine de changer [*prénom de l'enfant*] ? » ; « De lui donner à manger ? » ; « De le/la coucher ? » ; « De le/la laver ou lui donner le bain ? » ; « De le/la promener ? » ; « De se lever la nuit s'il/elle pleure ? ». Les modalités de réponse étaient : « toujours vous ; le plus souvent vous ; vous et votre conjoint-e ; le plus souvent votre conjoint-e ; toujours votre conjoint-e ; toujours ou le plus souvent quelqu'un d'autre ».

Dans le libellé de ces questions, figurent les mots « durant la semaine ». Pour autant, les données ne sont pas à interpréter comme portant uniquement sur les jours du lundi au vendredi. Nous faisons l'hypothèse que ce sont des visions globales, sans distinction entre jours ouvrables et week-end, qui ont été largement déclarées, ce qui rejoint le traitement des données Elfe par d'autres auteur-es [Pailhé, Solaz et Tô, 2018 ; Stambolis-Ruhstorfer et Gross, 2021]. Les enquêté-es ne sont en effet jamais interrogé-es sur la répartition du travail en week-end, et dans les multiples questions qui leur ont été posées avant (les soins au nourrisson n'arrivent qu'après la page 100 du questionnaire), le mot semaine, utilisé régulièrement, renvoie à des séquences de 7 jours. Du reste, nous verrons dans la dernière section de cet article que d'autres questions d'Elfe, libellées sans le mot semaine, apportent des données convergentes.

Des réponses recueillies, il ressort que ces tâches, rarement externalisées, donnent lieu à de fortes inégalités d'investissement au sein des couples. Ceci n'est pas une surprise, compte tenu de ce que montrent les enquêtes sur la division du travail domestique et du fait qu'aux 2 mois de l'enfant la plupart des mères n'exercent pas d'activité professionnelle contrairement à la plupart des pères<sup>3</sup>. Les écarts méritent néanmoins d'être décrits, pour prendre la mesure de leur ampleur (1.1) mais aussi pour objectiver une dimension moins souvent mesurée : le caractère éminemment cumulatif du travail féminin (1.2)<sup>4</sup>.

## 1.1 Mesurer la concentration massive du travail sur les femmes

À propos des soins au nourrisson, Elfe confirme une réalité bien connue à propos du travail ménager et du travail parental auprès des enfants de tous âges [Bauer, 2006 ; Brousse, 2015 ; Brugeilles et Sébille, 2009, 2011 ; Champagne *et al.*, 2015 ; Pailhé et Solaz, 2009] : les femmes sont les « actrices principales », tandis que les hommes qui s’y engagent ont le plus souvent un rôle d’« auxiliaires » [Cartier *et al.*, 2021].

Les enquêtées sont nombreuses à indiquer que ce sont elles qui s’occupent toujours ou le plus souvent de changer les couches (76%), de se lever la nuit en cas de pleurs (71%), d’effectuer les bains (69%), les couchers (56%) et les promenades (52%) [tableau 1]. En outre, 46% d’entre elles allaitent au sein, exclusivement (29%) ou de manière mixte (17%). Lorsque des biberons sont donnés, 67% des femmes indiquent s’en charger toujours ou le plus souvent (72% si l’alimentation est mixte, 66% si elle est entièrement au biberon)<sup>1</sup>.

Tableau 1 : Répartition des soins au nourrisson entre mères et pères, par tâche, et selon qui déclare (en %)

Tâches	Personne qui déclare	Répartition						Total
		Toujours la mère	Le plus souvent la mère	La mère et le père	Le plus souvent le père	Toujours le père	Autre personne	
Laver, donner le bain	Mère	40,8	28,0	25,0	4,5	1,5	0,3	100
	Père	20,8	41,3	31,3	4,8	1,7	0,1	100
Changer les couches	Mère	22,6	53,3	23,2	0,5	0,1	0,3	100
	Père	9,7	59,1	29,6	1,2	0,2	0,2	100
Coucher le bébé	Mère	21,4	34,4	40,2	3,3	0,5	0,1	100
	Père	9,3	32,8	52,1	4,9	0,8	0,1	100
Promener le bébé	Mère	16,1	36,3	45,1	1,0	0,2	1,4	100
	Père	5,0	33,2	58,0	1,7	0,2	1,8	100
Se lever nuit si le bébé pleure	Mère	45,0	26,1	23,9	2,5	0,7	1,8	100
	Père	18,0	37,4	36,7	4,9	1,3	1,8	100
Donner le biberon*	Mère	15,6	51,5	29,9	0,4	0,1	2,5	100
	Père	5,6	48,8	41,9	0,9	0,1	2,7	100

\*alimentation mixte ou exclusivement au biberon.

Source : Elfe, 2011.

Les inégalités d’investissement sont donc massives et ont une structure homologue, que l’on se fonde sur les déclarations féminines ou masculines – même si, d’après ces dernières, les écarts sont un peu moins marqués [encadré].

Dans la suite, pour des contraintes de place, nous présenterons les réponses des mères. Nous retenons celles-ci car, dans les études sur le travail domestique, elles semblent moins sensibles

<sup>1</sup> Ces distributions ne sont dépendantes ni du sexe du nourrisson ni de la composition sexuée de la fratrie s’il y en a une.

aux conditions d'enquête que celles des hommes [Régnier-Loilier, 2007]. Les résultats issus des réponses des mères ont été vérifiés à partir de celles des pères et sont convergents.

### **Des déclarations sexuées : différentes mais convergentes**

Tandis que les pères déclarent un peu plus de soins partagés, les mères déclarent un peu plus souvent les assurer seules. Cet écart est observé dans toutes les enquêtes sur le travail parental ou ménager. Ceci vaut lorsque les enquêté-es n'appartiennent pas aux mêmes couples mais aussi quand, comme ici, les deux membres des couples sont interrogé-es.

Plusieurs explications ont été avancées. La définition d'une tâche peut être plus large chez les femmes (ici, donner un biberon par exemple peut inclure, à leurs yeux, sa préparation). De plus, elles organisent souvent les activités parentales et peuvent intégrer cette charge mentale dans les comptes de la participation. Les réponses aux enquêtes s'inscrivent en outre dans des « mises en scène de soi, pour soi ou pour autrui » [Brugeilles et Sébille, 2009, p.22], dans un contexte marqué par les injonctions à se montrer disponibles, pour les mères, et à participer, pour les pères.

Les écarts de déclarations doivent aussi à la temporalité d'Elfe. Lorsque l'enfant a 2 mois, la plupart des mères n'exercent pas d'activité professionnelle contrairement à la plupart des pères. De nombreux soins étant multi-quotidiens, des hommes peuvent considérer que, s'ils les font une fois par jour, les soins sont partagés – alors que les mères, qui les effectuent au long de la journée, et d'une manière invisible aux yeux de certains conjoints, peuvent les estimer non partagés.

Les différences de déclaration dans Elfe sont cependant d'ampleur limitée – du même ordre que celles mesurées dans l'enquête Erfi pour d'autres aspects du travail parental [Brugeilles et Sébille, 2009].

## **1.2 Rendre visibles les cumuls**

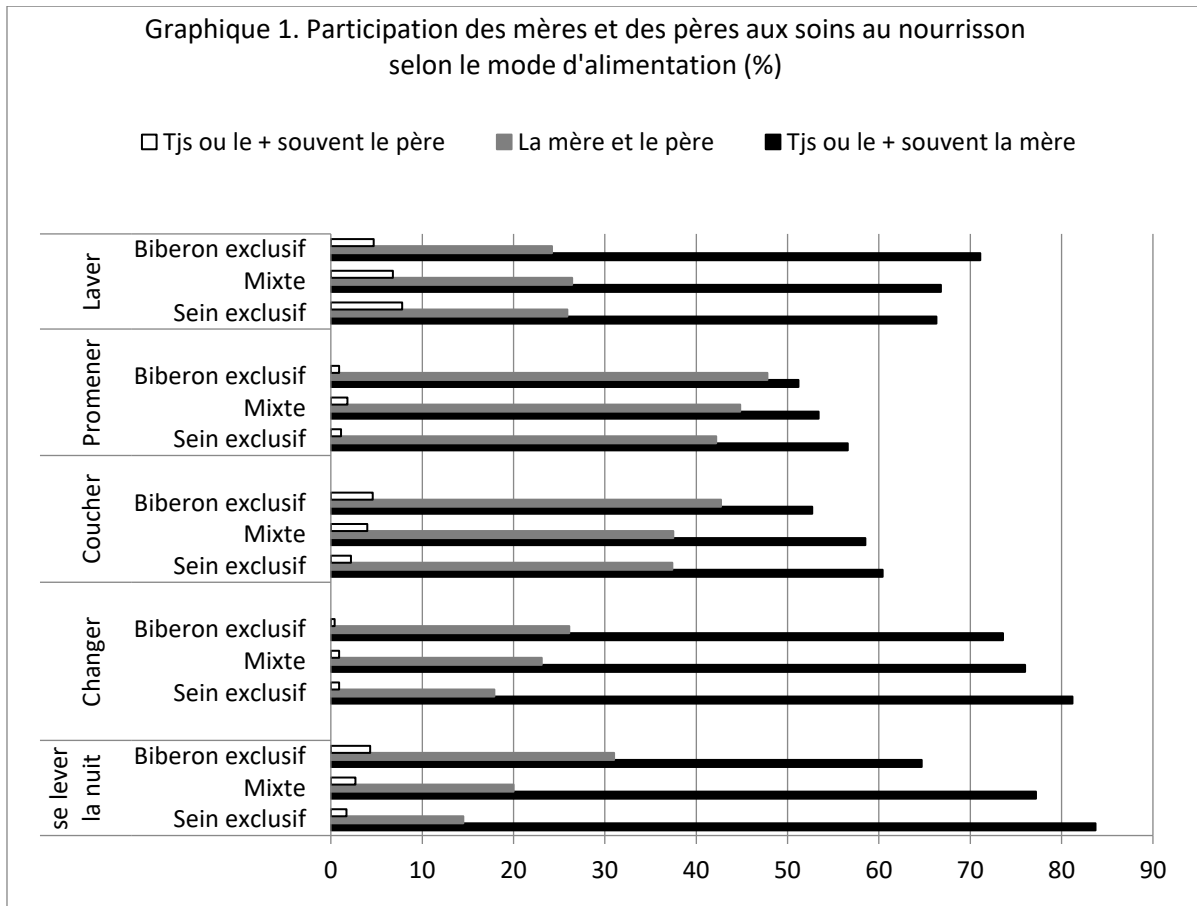
Observe-t-on au sein des couples des processus d'équilibrage du travail ? Lorsque les mères prennent fortement en charge certaines tâches dans l'espace domestique, sont-elles (un peu) déchargées de certaines tâches de puériculture par leur conjoint ? En réalité, les données d'Elfe montrent que, loin de ces hypothétiques logiques de « compensation », ce sont des dynamiques de cumul qui structurent les investissements féminins.

Une première manière d'appréhender les cumuls de charges est de construire un score d'addition des soins au nourrisson<sup>5</sup>. Plus d'un quart des enquêtées effectuent<sup>6</sup> toujours ou le plus souvent les 5 tâches étudiées et presque un quart en effectuent toujours 4 : la moitié des femmes assurent donc la quasi-totalité de ces tâches. Ces cumuls sont encore plus forts pour le travail de puériculture que pour le travail ménager : les mères qui assurent toujours ou le plus souvent les 5 tâches de puériculture (28%) sont 2 fois plus nombreuses que celles qui accomplissent toujours ou le plus souvent les 5 tâches ménagères étudiées dans Elfe (14%).

Une deuxième façon d'explorer les cumuls consiste à se demander ce qu'il advient en cas d'allaitement au sein : lorsque l'alimentation repose très fortement sur les femmes, l'implication masculine dans les autres soins s'accroît-elle ? Il n'en est rien et c'est même le processus inverse qui se produit : 56% des femmes qui allaitent exclusivement au sein répondent qu'elles accomplissent principalement (toujours ou le plus souvent) 4 ou 5 des autres tâches de puériculture – soit plus encore que lorsque l'alimentation se fait exclusivement au

biberon (47%). Lorsque le nourrisson est nourri au sein, la participation globale des pères faiblit.

Ce phénomène, invisibilisé dans les discours sociaux sur l’allaitement au sein et rarement étudié dans les travaux en sciences sociales sur l’allaitement, se confirme en raisonnant tâche par tâche [graphique 1]. Quand le nourrisson pleure la nuit, les pères sont 2 fois moins nombreux à se lever en cas d’alimentation exclusive au sein qu’en cas d’alimentation exclusive au biberon. Ils sont également moins nombreux à se charger des changes, ainsi que des couchers et promenades (avec des écarts plus modestes). La participation masculine est intermédiaire quand l’alimentation est mixte.

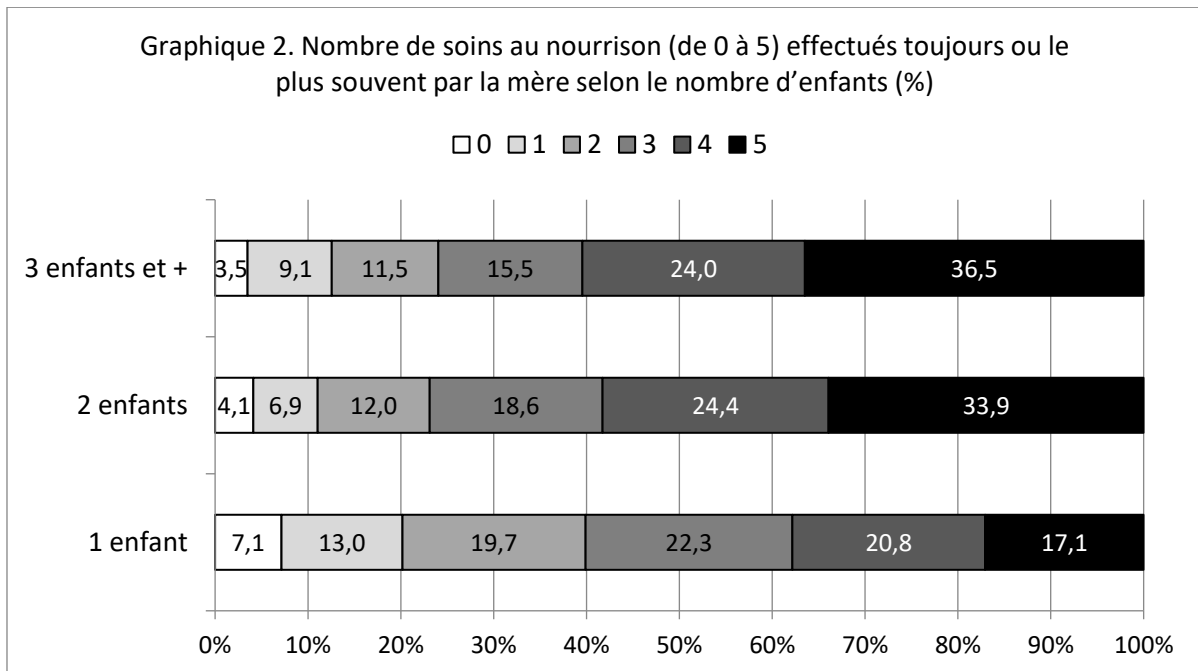


Ainsi, plus les mères allaitent au sein, plus elles endossent l’ensemble des tâches de puériculture. Pourtant, tous les pleurs nocturnes ne sont pas dus à la faim, tous les changes, couchers et promenades ne sont pas liés à une prise alimentaire. Mais ces tâches semblent souvent construites au sein des couples, en cas d’allaitement au sein, comme un système de tâches temporellement et logiquement solidaires – revenant « en bloc » aux mères.

Une troisième manière de cerner les dynamiques de cumul suppose de revenir à l’ensemble des familles, tous modes d’alimentation confondus, et d’observer d’autres tâches réalisées dans l’espace domestique. En particulier, comment s’articulent travail de ménage et travail de puériculture ? Les mères les plus en charge du ménage sont les plus en charge du nourrisson : celles qui assurent principalement 4 ou 5 des tâches ménagères sont 2 fois plus nombreuses à effectuer principalement 4 ou 5 des tâches de puériculture, comparées à celles qui se chargent principalement de 0 ou 1 des tâches ménagères (67% vs 33%)<sup>7</sup>.



La démonstration peut être poursuivie. Qu’advient-il lorsqu’il y a d’autres enfants dans le foyer et que la charge domestique globale en est alourdie ? Seules les naissances gémellaires (3,5% de la cohorte) s’accompagnent d’un certain rétrécissement des écarts d’investissement entre mères et pères<sup>8</sup>. Dans tous les autres cas, lorsque la taille de la fratrie augmente, le travail masculin sur le nourrisson diminue et les cumuls féminins s’accroissent [graphique 2]. La proportion des mères déclarant effectuer principalement 4 ou 5 tâches de puériculture passe de 38% pour celles ayant un·e seul·e enfant à près de 58% pour celles en ayant plusieurs.



Cet aspect-ci des logiques de cumul était plus attendu que les précédents : des travaux ont montré le renforcement des inégalités en matière de travail ménager et parental au fur et mesure que les familles s’agrandissent [Brousse, 2015 ; Régnier-Loilier et Hiron, 2010]. Elfe le confirme à propos du travail sur les nourrissons, et permet même de repérer que l’accentuation de la concentration du travail féminin au fil des naissances est plus marquée pour le travail de puériculture que pour le travail ménager. Certes, l’on pourrait imaginer que le moindre engagement des pères dans les soins au nourrisson lorsqu’il y a d’autres enfants s’accompagne d’une plus forte implication auprès des aîné·es [Brugeilles et Sébille, 2011 ; Dominguez Folgueras, 2018 ; Clément *et al.*, 2019]. Cependant, Elfe ne permet ni de tester cette hypothèse ni d’estimer si ces éventuels reports viendraient compenser la concentration croissante du travail sur les femmes : le questionnaire n’interroge pas sur la prise en charge des autres enfants. Aussi resterons-nous prudentes sur l’hypothèse d’effets reports.

De la même façon, les données Elfe ne permettant pas de distinguer pratiques en jours ouvrables et en week-end, nous ne sommes pas en mesure d’explorer d’éventuelles atténuations des cumuls durant le week-end.

En résumé, plus les femmes sont mobilisées par diverses tâches parentales et ménagères dans l’espace domestique, plus elles sont par surcroît mobilisées par l’ensemble des soins au nourrisson. L’organisation ne repose pas sur un principe de vases communicants entre parents. Ces résultats, fondés sur une analyse descriptive bivariée, sont confirmés par des modèles de régressions logistiques : le fait que la mère fasse un soin « toujours », ou bien « toujours ou le plus souvent », est associé à une probabilité plus élevée d’allaiter, d’avoir plusieurs enfants et

de faire la plupart ou toutes les tâches ménagères, et ceci à diplôme de la mère, diplôme du père, situation d'emploi du père contrôlés (voir tableaux en annexe).

## **2. Des inégalités pour toutes et des variations sociales complexes**

Comment le système de genre décrit *supra* se déploie-t-il dans l'espace social ? Nous nous demandons dans cette deuxième section dans quelle mesure la répartition des tâches (2.1.) mais aussi les dynamiques de cumul (2.2.) varient selon les milieux – en choisissant, dans le cadre nécessairement limité de cet article, une exploration par les niveaux de diplômes<sup>9</sup>.

### **2.1. Des capitaux scolaires qui protègent un peu les plus diplômées, mais pas sous tous les angles**

Quel que soit leur niveau de diplôme les femmes assurent massivement, toujours ou le plus souvent, le travail de puériculture. Cependant, Elfe permet aussi de mettre au jour des variations. Certaines attendues, d'autres un peu moins. Partons de cette question : pour les soins au nourrisson, les femmes les plus diplômées ont-elles affaire à une répartition du travail moins inégalitaire que les peu diplômées, comme l'ont montré de nombreux travaux ? Répondre à cette question s'avère moins simple qu'on aurait pu le supposer : les inégalités de genre sont généralisées mais elles ne jouent pas de manière uniforme, ni selon les niveaux de diplôme ni selon les tâches.

Pour s'en rendre compte, il importe d'utiliser plusieurs façons de regrouper les modalités de réponse [graphique 3]. Lorsqu'on examine uniquement la modalité « toujours la mère », les diplômés semblent un peu protecteurs pour tous les soins étudiés : moins les femmes sont diplômées, plus elles sont nombreuses à réaliser seules le travail sur le nourrisson. En revanche, plus elles sont diplômées, plus elles déclarent prendre en charge ces soins « le plus souvent ». De ce fait, lorsqu'on agrège les modalités « toujours » et « le plus souvent » la mère, un effet protecteur des diplômés se confirme seulement pour les baignages et couchers, tandis que l'effet inverse apparaît pour les autres tâches : pour les pleurs nocturnes, changes, biberons et promenades, moins les femmes sont diplômées, plus la participation des pères croît (tout en restant minoritaire). Des variations analogues s'observent lorsque qu'on prend en compte le diplôme des pères.

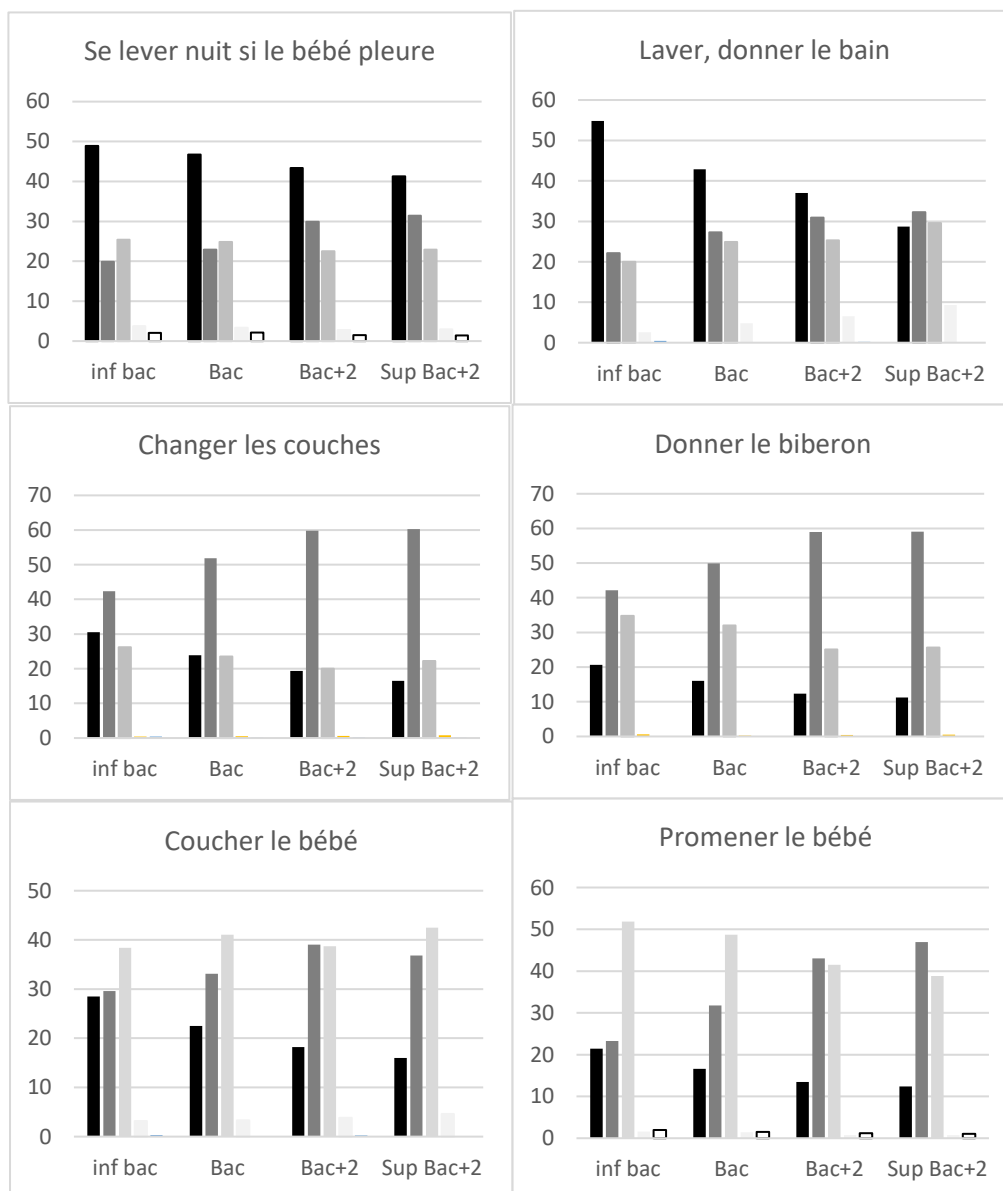
Autrement dit, pour les femmes, les capitaux scolaires (les leurs et ceux des conjoints) atténuent le risque de prendre en charge la totalité du travail parental. Mais ils ne font que l'atténuer. Quant aux mères peu diplômées et/ou dont les conjoints sont peu diplômés, une partie d'entre elles semblent plus souvent s'occuper seules de l'ensemble des soins que les plus diplômées – observation à laquelle on pouvait s'attendre – mais une autre partie semble à l'inverse un peu plus soutenues par leurs conjoints que les plus diplômées, du moins pour certaines tâches – observation moins attendue.

Cette proportion un peu plus forte d'hommes qui, dans les milieux peu diplômés, partagent levers nocturnes, biberons, changes et promenades doit être rapportée à un effet de composition de la population. En effet, les hommes sans emploi, pour certains plus présents au domicile, prennent un peu plus souvent en charge les soins que les hommes en emploi<sup>10</sup> ; or, une frange non négligeable des hommes est au chômage ou en inactivité dans les milieux peu diplômés, alors que cette situation est rare dans les milieux diplômés<sup>11</sup>. Autrement dit, la participation plus forte du groupe des peu diplômés s'explique notamment par le poids du non-emploi dans ce groupe<sup>12</sup>.

Ces résultats sont possiblement accentués par des effets de déclaration qui se déclinent différemment selon les milieux. Des recherches ont montré la valorisation un peu plus forte, dans les classes moyennes et supérieures, d'un idéal de partage égalitaire du travail parental, et la résistance un peu plus forte, dans les classes populaires, d'un modèle de division sexuée des rôles parentaux [Le Pape, 2009]. Certaines enquêtées plus diplômées pourraient refuser d'endosser une image trop inégalitaire de leurs arrangements conjugaux, en évitant de répondre « toujours moi » et en trouvant refuge dans la modalité « le plus souvent moi ». Certaines femmes moins diplômées pourraient répondre « moi et mon conjoint » là où, à même distribution factuelle des tâches, certaines femmes plus diplômées déclareraient davantage « moi le plus souvent », en ayant intériorisé des exigences plus fortes vis-à-vis des conjoints pour considérer qu'une tâche est partagée. Ceci reste à explorer mais pourrait conduire à sous-estimer un peu la part des diplômées s'occupant seules des nourrissons et à surestimer un peu la part des peu diplômées dont les conjoints partagent davantage certains soins.

Graphique 3. Répartition des soins au nourrisson pour différentes tâches selon le niveau de diplôme de la mère

■ Tjrs mère    ■ le + souvent mère    ■ Mère et père    ■ Tjrs, le + souvent père    □ autre



Quant au fait que, parmi les femmes peu diplômées, une part répond effectuer les soins seules et qu'une autre part déclare les partager davantage, il marque une possible diversité des formes de division conjugale du travail sur le nourrisson entre différentes fractions des milieux populaires. Il reste cependant à examiner la question suivante (qui dépasse le cadre de cet article) : comment se combinent, d'une part, les effets décrits *supra* liés à l'emploi et au non-emploi des conjoints et, d'autre part, les évolutions normatives récemment décrites concernant la prégnance un peu moins forte qu'auparavant des modèles traditionnels de division sexuée du travail domestique dans les fractions les plus stables des milieux populaires [Cartier *et al.*, 2018 ; Schwartz, 2018 ; Stettinger, 2018] ?

Retenons en tout cas que toutes les variations que nous avons indiquées sont limitées et ne remettent pas en question l'ordre du genre en matière de travail sur les nourrissons. Par exemple, si les pères sans emploi le prennent un peu plus en charge de manière partagée, ils ne le font pas davantage à titre principal (ni « toujours » ni « le plus souvent »), les mères s'en occupant majoritairement à titre principal (sauf pour la promenade), et ceci quel que soit le niveau de diplôme des pères. Ou encore, lorsque les hommes s'investissent dans tels ou tels soins de puériculture, ils ne le font pas dans n'importe lesquels, mais surtout dans ceux les plus valorisés dans leur milieu. Cette tendance-ci rejoint celle observée à propos des tâches ménagères [Stambolis-Ruhstorfer et Gross, 2021] et d'autres tâches parentales [Brugeilles et Sébille, 2009]. Ainsi, il est possible que les promenades soient davantage catégorisées comme un loisir dans les classes populaires [Brousse, 2015], et les bains et couchers davantage valorisés dans les classes moyennes et supérieures au titre d'activités perçues comme riches relationnellement [Autrices, 2014].

Ces analyses peuvent être complétées en examinant à la fois les diplômes des hommes et des femmes, donc les rapports d'homogamie ou d'hétérogamie<sup>13</sup>. L'effet du capital scolaire des pères renforce celui des mères : dans les couples homogames les plus diplômés, les conjoints sont un peu moins totalement absents du travail de puériculture. Inversement, ils le sont plus dans les couples homogames peu dotés scolairement. Lorsque les hommes sont plus dotés scolairement que leur compagne, ils s'impliquent un peu plus que lorsqu'aucun conjoint n'est diplômé. Quant à la position des mères plus diplômées que leur conjoint, elle joue légèrement en leur faveur ; ceci rejoint des enquêtes évoquant le facteur favorable que constitue l'hypogamie féminine sur le partage des tâches domestiques [Guichard-Claudic *et al.*, 2009] ou sur les carrières des femmes cadres [Marry *et al.*, 2017] – mais ici cette position reste moins favorable que lorsque les deux parents sont fortement diplômés.

## **2.2 Des cumuls plus accentués pour les moins... ou les plus diplômées, selon les charges**

La dimension cumulative du travail féminin sur le nourrisson s'observe, elle aussi, dans tous les milieux. Si elle se décline un peu différemment selon les niveaux de diplôme, les femmes n'y échappent pas, y compris les plus diplômées.

Les cumuls liés à l'allaitement au sein se repèrent ainsi quels que soient les capitaux scolaires. Dans tous les milieux, les mères qui allaitent exclusivement au sein effectuent davantage seules les autres soins (sauf le bain), comparées à celles dont le nourrisson prend des biberons. Par exemple, parmi les mères n'ayant pas le bac, 43% sont seules à se lever la nuit lorsque l'enfant nourri au biberon pleure mais cette proportion monte à 54% lorsque l'alimentation est mixte et à 67% lorsqu'elle se fait exclusivement au sein. Ces proportions sont respectivement de 27%, 43% et 55% pour les femmes les plus diplômées. Autrement dit, ces proportions sont moindres pour celles-ci mais l'effet de l'allaitement au sein est encore plus marqué pour elles : elles sont 2 fois plus à gérer les pleurs nocturnes en cas d'alimentation au sein qu'en cas d'alimentation au biberon (55% *vs* 27%). Surtout, ce sont les femmes les plus diplômées qui sont le plus

exposées à cette forme de cumul, puisqu'elles allaitent bien plus fréquemment au sein que les moins diplômées<sup>14</sup>. Il serait d'ailleurs intéressant dans les études sur l'allaitement de vérifier si la moindre pratique, dans certains milieux, de l'allaitement au sein est liée, entre autres facteurs [Gojard, 2010], au fait que les femmes y anticipent le système de tâches qui leur reviendrait.

Quant aux cumuls entre ménage et puériculture, plus les mères effectuent seules le ménage, plus elles s'occupent seules du nourrisson, et cela quel que soit le niveau de diplôme. Cependant, moins les femmes sont diplômées, plus elles cumulent ; en outre, ce groupe est plus exposé à cette forme de cumul puisque les femmes y sont plus nombreuses à prendre seules en charge les tâches ménagères. Prenons l'exemple du change des couches. Parmi les femmes non titulaires du bac, celles qui effectuent toujours 0 à 2 tâches ménagères sont 19% à toujours changer les couches, alors que celles qui font toujours 5 tâches ménagères sont 50% à toujours s'occuper des changes. Ces proportions sont respectivement de 11% et 33% chez les plus diplômées.

Quel que soit leur niveau de diplôme, les mères n'échappent pas non plus à l'alourdissement des cumuls avec l'augmentation du nombre d'enfants. Dans tous les milieux, la prise en charge de tous les soins de puériculture s'accroît nettement dès le deuxième enfant, puis s'accroît (plus modérément) avec l'arrivée du troisième. Chez les mères non diplômées du bac, 21% de celles qui ont un enfant indiquent assurer seules les couchers alors que c'est le cas de 29% quand elles en ont 2 et de 34% quand elles en ont 3 ou plus. Chez les plus diplômées, la prise en charge exclusive du coucher est moins fréquente mais augmente également au fil de la formation de la famille, encore plus fortement même, de 9% à 21% puis à 24%. Le désengagement des pères face aux fratries est particulièrement visible lorsque les mères ont un diplôme au moins égal à bac+2. Par exemple, quand la conjointe fait partie des plus diplômées, 59% des pères d'un seul enfant participent au moins de manière partagée au coucher alors que c'est le cas de 50% des pères dont la conjointe n'a pas de diplôme ; mais – quelle que soit le niveau de diplôme des mères – ces proportions ne sont plus que de 38% lorsqu'il y a 2 enfants et de 36% lorsqu'ils sont 3 ou plus. Entre le premier enfant et le troisième, la participation des conjoints des femmes les plus diplômées recule ainsi de 21 points alors que celle des conjoints des femmes non diplômées ne diminue que de 12.

Le référentiel égalitaire souvent évoqué à propos des milieux scolairement dotés ne résiste donc pas à l'agrandissement de la famille [Clément *et al.*, 2019] ni, plus généralement, à l'examen détaillé des cumuls des charges. Ceci amène de nouveau à nuancer l'idée selon laquelle les femmes plus diplômées seraient davantage préservées des inégalités de genre en matière de travail de puériculture. Certes, elles assument moins souvent seules les tâches de puériculture, mais c'est dans ce groupe que l'on observe les variations les plus importantes entre celles qui ont peu ou beaucoup d'enfants. Avoir au moins trois enfants conduit à un renforcement plus prononcé des inégalités de genre au sein du groupe des diplômées, que chez les moins diplômées. Enfin, lorsqu'on prend conjointement en compte les diplômes des deux membres du couple, les cumuls se confirment dans tous les cas de figure (même si leur intensité varie selon les formes de cumuls, les soins et les dotations scolaires). On observe notamment, dans les couples où aucun conjoint n'est diplômé, un alourdissement assez intense de la charge de puériculture pour les femmes assumant la totalité des activités ménagères, ce qui pourrait confirmer la pérennité d'arrangements traditionnels dans certaines des fractions des classes populaires [Schwartz, 2018].

### **3. Goûts, dégoûts et pouvoirs d'évitement**

Dans cette troisième section, nous exploitons une autre série de questions posée dans Elfe et confrontons les réponses des mères et des pères : « Pour les activités suivantes..., vous diriez

que : vous aimez bien le faire ; vous le faites parce que vous êtes obligé·e ; vous évitez de le faire vous-même ? », les six activités étant : « Donner le bain à votre enfant » ; « Lui couper les ongles » ; « Le moucher » ; « Changer ses couches » ; « Le soigner en cas d'irritation (fesses, têtes, yeux...) » ; « Le nourrir ».

Telles que formulées, ces modalités de réponse posent *a priori* une difficulté pour l'analyse, car elles mêlent les registres des goûts et des pratiques, avec les ambiguïtés d'interprétation que cela suppose, et elles ne les mêlent pas toutes de la même manière. « Vous aimez bien le faire » invite clairement à une déclaration de goût mais semble aussi supposer, au vu des autres réponses, une pratique effective. « Vous le faites parce que vous êtes obligé·e » et « vous évitez de le faire vous-même » associent un peu plus nettement le registre des goûts (plutôt ne pas aimer effectuer tel soin) et celui des pratiques (plutôt ne pas aimer mais faire quand même parce qu'on y est ou se sent obligé·e, ou bien plutôt ne pas aimer et parvenir à y échapper). Cependant, du fait même de ces ambiguïtés, ce passage du questionnaire est précieux car il ouvre deux axes d'analyse : d'une part, il fait accéder à des déclarations d'affinités et de non affinités vis-à-vis des divers soins au nourrisson ; d'autre part, il permet d'examiner qui a le pouvoir ou non d'échapper aux soins non appréciés, ce qui enrichit le tableau dressé *supra* de la division conjugale du travail. Sur ces deux aspects – goûts déclarés et pouvoirs d'évitement –, les écarts s'avèrent significatifs entre femmes et hommes (3.1.) ainsi qu'en fonction des niveaux de diplôme (3.2).

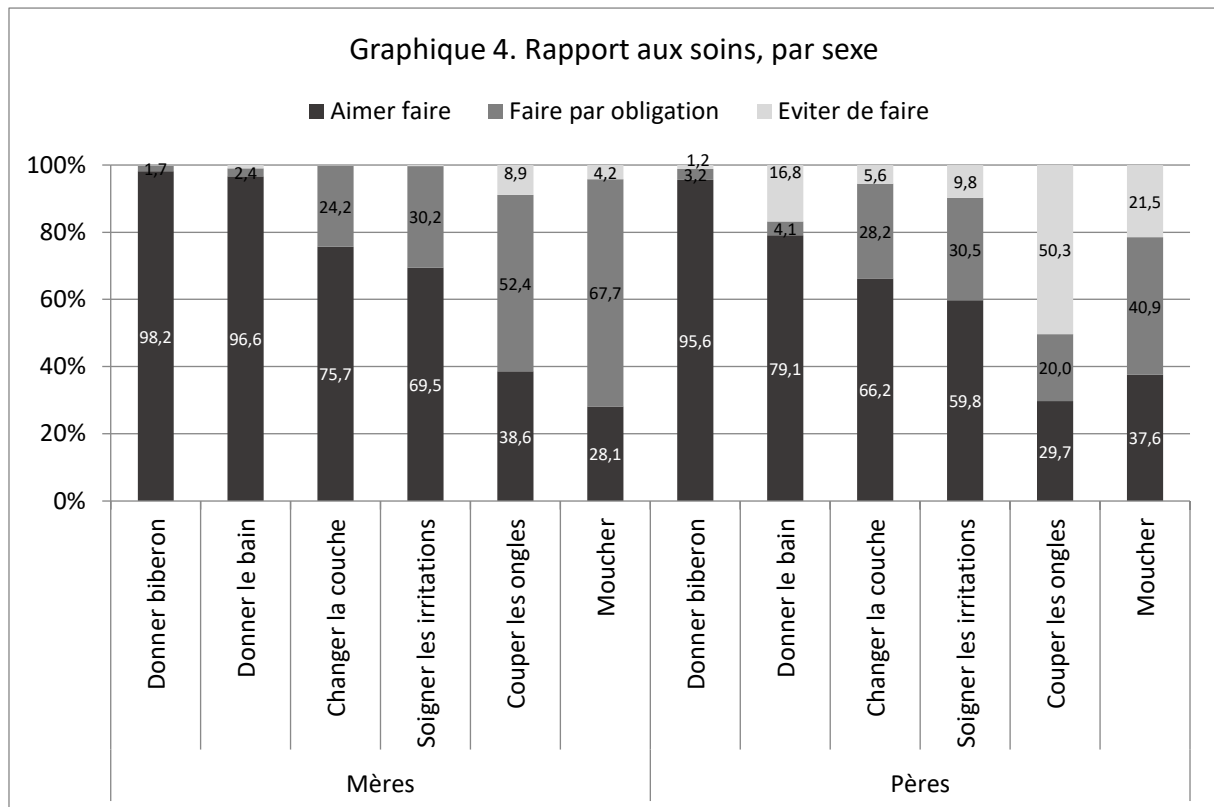
### 3.1 Rapports aux soins, marges de manœuvre et variations sexuées

Commençons par exploiter ces questions sous l'angle des goûts. L'ordonnancement des préférences s'avère quasiment le même chez les mères et les pères [graphique 4] : la grande majorité déclare aimer nourrir le nourrisson<sup>15</sup> et donner le bain, mais une majorité nettement plus faible indique apprécier s'occuper des couches et des irritations, et seulement une minorité couper les ongles et moucher. Il est possible que cette échelle des goûts renvoie à des valorisations entrecroisées de ce qui peut être catégorisé comme plus ou moins riche relationnellement, plus ou moins technique, mais aussi plus ou moins sale<sup>16</sup>. Elle permet en tout cas de rompre avec l'illusion de rapports nécessairement enchantés aux soins des tout-petits – y compris pour les mères. Ceci rejoint les recherches qui, à propos de la sphère professionnelle, rompent avec l'illusion selon laquelle les travailleuses chargées des soins à autrui ont nécessairement un goût pour le « *care* » [Avril, 2018] – y compris pour celles en charge de jeunes enfants, comme dans les crèches [Cartier et Lechien, 2012 ; Meuret-Campfort, 2014].

Si la hiérarchie des affinités est proche, les niveaux, eux, diffèrent : les hommes déclarent moins que les femmes aimer ces soins (sauf le mouchage). Ces écarts renvoient probablement à des différences d'expériences socialisatrices depuis l'enfance, favorisant une moindre appétence masculine pour ces tâches – mais aussi une plus grande tolérance sociale à l'idée que les hommes aient développé peu de goûts pour elles et osent le déclarer.

Analysons maintenant ces questions sous l'angle des possibilités, ou non, d'échapper aux tâches peu appréciées. Une différence d'importance apparaît : les marges de manœuvre s'avèrent particulièrement inégales. La réponse « vous évitez de le faire vous-même » est certes quasiment toujours minoritaire pour les femmes comme pour les hommes, mais ces derniers sont bien plus nombreux à la choisir : ils indiquent 5 fois plus souvent qu'elles éviter de couper les ongles (50% vs 9%) et de moucher (22% vs 4%) – soins peu appréciés. Même pour les tâches plus appréciées, l'évitement masculin est plus fréquent. La plupart des parents disent bien aimer donner le bain, mais les pères l'évitent beaucoup plus (16% vs 1% pour les mères). Si une majorité d'enquêtés·es disent apprécier s'occuper des irritations et des couches, ces tâches sont évitées par 10% et 6% des hommes, contre quasiment... aucune femme. À l'inverse, le

sentiment de faire les choses par obligation est bien plus expérimenté par les mères : elles sont par exemple 3 fois plus nombreuses que les pères à déclarer qu'elles coupent les ongles parce qu'elles y sont obligées (53% vs 18% pour les pères), et pas loin de 2 fois plus qu'eux pour le mouchage (68% vs 38%).



Qu'il s'agisse de soins appréciés ou non, les pères disposent donc de ce que nous proposons d'appeler des « pouvoirs d'évitement » – tandis que pour les mères, qui se trouvent dans une situation bien plus contrainte, éviter les soins non aimés n'est pas une option.

Ce constat se renforce lorsqu'on met en rapport ces questions sur les goûts et évitements avec celles sur la répartition du travail analysées plus haut. La mise en rapport ne peut être menée très loin, car les listes de tâches sur lesquelles portent les deux séries de questions n'est pas identique, mais elle est possible pour le bain et les changes de couches. Or, c'est pour la moins appréciée de ces deux tâches – les changes – que la participation des pères est la plus faible de tous les soins étudiés.

L'inégalité des pouvoirs d'évitement entre mères et pères rappelle les formes de division du travail autour du « sale boulot » et des tâches « nobles » analysées dans la sphère professionnelle. Nous faisons l'hypothèse qu'elle s'inscrit dans les rapports de pouvoir qui se jouent au sein des couples – comme ils se jouent entre travailleur·ses dans les univers de travail [Hughes, 1951]. On retrouve ici à propos de la sphère familiale ce qui s'observe dans la sphère professionnelle : ce qui fait le « métier de femme », c'est d'avoir à « faire ce qu'il reste à faire » et « qu'il est nécessaire de faire dans une organisation du travail donnée » [Avril et Ramos, 2020, p.100].

### 3.2 Les effets croisés du genre et des capitaux scolaires sur les rapports aux soins et les marges de manœuvre

Ces variations sexuées des goûts et des pouvoirs d'évitement diffèrent-elles selon les capitaux scolaires ? Commençons par examiner ce qu'il en est du côté des femmes.

Du point de vue des goûts, si le même ordonnancement se retrouve quel que soit le niveau de diplôme, un gradient social des goûts apparaît néanmoins nettement [graphique 5a]. Plus les mères sont diplômées, moins elles déclarent aimer s'occuper des couches, irritations, ongles et mouchages (seuls l'alimentation et le bain, les deux tâches les plus appréciées, échappent à ces variations).

Ces écarts peuvent notamment être rapportés aux différences d'expériences et d'apprentissages. Elfe montre que les enquêtées les moins diplômées avaient eu plus d'expériences de garde ou de soins aux jeunes enfants avant de devenir mères (81% vs 64% pour les plus diplômées), ce qui a pu les disposer à se sentir plus compétentes et à déclarer un goût pour les tâches de puériculture. En outre, les écarts de réponse s'ancrent dans des contextes normatifs variables. On peut faire l'hypothèse que les femmes les plus diplômées disposent d'un peu plus de marges pour oser considérer, et oser déclarer, certains soins au nourrisson comme rebutants, tandis que la valorisation d'une spécialisation maternelle vis-à-vis des jeunes enfants pèserait plus fortement sur les moins diplômées [Le Pape, 2009]. Toutefois, rappelons que des travaux récents sur les classes populaires donnent à voir un modèle traditionnel moins prégnant aujourd'hui, au moins sur le plan normatif et dans les fractions stables.

Si l'on s'intéresse à présent aux pouvoirs d'évitement, les choses varient peu : quel que soit le diplôme, ils sont très minces pour les femmes. Comme les peu diplômées, les plus diplômées n'échappent pas aux tâches qu'elles n'apprécient pas. Par exemple, pour ce qui est de couper les ongles, elles ne sont, pour ces deux catégories, que 10% environ à éviter de le faire.

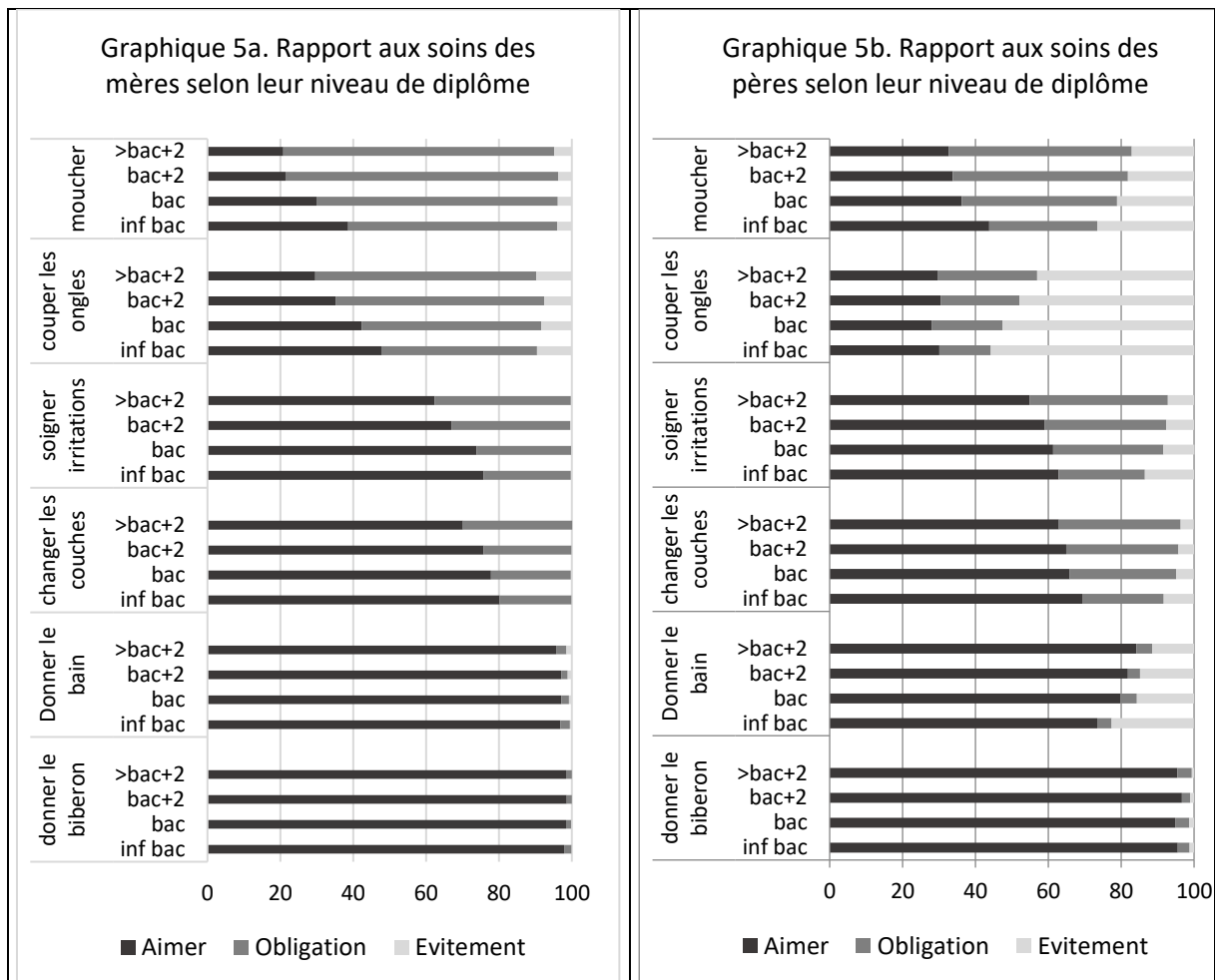
Concernant les pères à présent, et leurs goûts déclarés, la relation entre niveaux de diplôme et rapports aux soins présente certaines similitudes avec celle observée pour les mères [graphique 5b]. Comme pour elles, donner le biberon est très apprécié quel que soit le niveau de diplôme. Comme pour elles encore, plus le niveau de diplôme s'élève, moins ils indiquent aimer s'occuper des mouchages, des irritations et des couches. En revanche, on constate plusieurs différences. Tout d'abord, les écarts de déclarations de goûts selon le diplôme sont moins prononcés que pour les femmes. Ensuite, le sens de la relation s'inverse pour le bain : plus les hommes sont diplômés, plus ils déclarent apprécier le donner.

Quant aux pouvoirs d'évitement des pères, qui sont bien plus forts que ceux des mères, il s'avère – spécificité importante du côté masculin – sensibles aux diplômes, contrairement à ceux des femmes. Les évitements sont particulièrement pratiqués par les pères les moins diplômés, tandis que ceux plus dotés scolairement déclarent davantage effectuer par obligation des soins peu appréciés. L'écart de déclaration des tâches accomplies par obligation est, entre les moins et les plus diplômés, de l'ordre de 12 à 22 points de pourcentage selon les soins (à l'exception de donner le biberon ou le bain).

La plus grande fréquence des évitements chez les hommes moins diplômés pourrait être mise en lien avec le fait qu'une division sexuée du travail reste un modèle prégnant dans certaines fractions des milieux populaires. De leur côté, les plus diplômés auraient intériorisé un idéal d'investissement paternel et de partage des tâches, qui favoriserait l'expression d'une « bonne volonté » parentale et conjugale, pouvant parfois passer par des injonctions explicites des conjointes. L'hypothèse d'une incitation des mères à la participation des pères dans les milieux diplômés, étayée par une approche qualitative<sup>17</sup>, se trouve renforcée quand on examine ensemble les diplômes des deux conjoint-es : les hommes qui limitent l'évitement des soins peu



appréciés sont plus nombreux dans les couples homogames les plus diplômés, ou lorsque leurs conjointes sont plus dotées qu'eux scolairement. N'oublions toutefois pas que, même dans ces cas de figure, l'incitation des mères ne conduit pas les pères diplômés à une forte implication effective : leur investissement reste limité et souvent déclaré comme étant de l'ordre de la contrainte et non d'une appétence.



## Conclusion

L'enquête Elfe permet de tirer plusieurs enseignements à propos du travail parental sur les nourrissons. Le constat général est celui d'une inégalité d'implication massive entre mères et pères. Même si l'investissement des hommes existe, il est clairement secondaire, ciblé sur certaines tâches et marqué par des pouvoirs d'évitement face aux soins non appréciés. Les femmes, elles, ne disposent pas de ces marges de manœuvre. La force des assignations qui pèsent sur elles apparaît particulièrement bien quand on rend visibles les cumuls de charges qui leur échoient. La prise en charge des nourrissons s'inscrit dans une organisation conjugale systémique : pour celles qui allaitent au sein, ou font seules le travail ménager, ou ont plusieurs enfants, la charge de puériculture est encore plus intense. Ces cumuls, qui existent aussi pour le travail ménager, semblent même être plus lourds pour le travail de puériculture. Pour explorer ceci plus avant, il serait précieux que se développent des enquêtes qui étudient à la fois les tâches parentales à effectuer vis-à-vis de chacun-e des enfants (de tous âges), les tâches ménagères et les autres tâches domestiques (on manque d'enquêtes les étudiant concomitamment). Et qui le fassent en détaillant les activités, car Elfe le confirme : il importe

d'analyser la division conjugale du travail non seulement globalement mais aussi selon les tâches, car elles peuvent donner lieu à différentes déclinaisons des inégalités de genre.

Si ces tendances valent pour l'ensemble de la population enquêtée, Elfe permet d'identifier des variations sociales. Nous les avons, à ce stade, abordées en nous concentrant sur les diplômés, ce qui a conduit à plusieurs résultats. Les femmes les plus diplômées semblent être un peu moins nombreuses à réaliser seules le travail sur le nourrisson, comparées aux femmes peu diplômées. Toutefois, les cumuls des charges sont tout aussi forts pour elles ; elles sont même les plus exposées aux cumuls liés à l'allaitement au sein, puisqu'elles le pratiquent davantage. Une fraction des femmes moins diplômées, tout en étant les actrices principales des soins, semble un peu plus bénéficier d'une participation des conjoints, quand ils ne sont pas en emploi, du moins pour certaines tâches.

Ce tableau ne nous semble pas renvoyer à ce qui serait une simple parenthèse dans la vie des familles. Nous faisons plutôt l'hypothèse que la répartition des soins après une naissance peut marquer pour les années ultérieures la division sexuée du travail et les rapports de pouvoir entre conjoint·es. En outre, la participation différenciée et inégale au travail domestique participe à la transmission de modèles sexués aux enfants [Rouyer et Zaouche-Gaudron, 2006 ; Dafflon Nouvelle, 2006] : ces enjeux en termes de socialisation infantine peuvent se dessiner très tôt par la médiation de ce qui se joue, autour de la prise en charge des nourrissons, en termes de cumuls des charges pour bien des femmes et de pouvoirs d'évitement pour bien des hommes. L'un des intérêts de la cohorte Elfe étant de donner les moyens de suivre au long cours ces mêmes familles, il sera possible d'explorer la suite des arrangements conjugaux et de leurs variations, y compris via d'autres indicateurs des parcours et des ancrages sociaux, et leur contribution à la formation des dispositions de genre des enfants.

Il serait aussi intéressant de scruter les effets éventuels de l'allongement des congés paternité. L'argument de la disponibilité des mères durant le congé maternité – et de l'indisponibilité des pères « empêchés » [Chatot, 2020] – contribue à légitimer l'assignation des femmes au travail de puériculture, y compris aux cumuls et aux aspects perçus comme rebutants. Peut-être le court allongement récemment décidé en France (les pères peuvent prendre depuis 2021 jusqu'à 28 jours) contribuera-t-il à favoriser des évolutions [Pailhé *et al.*, 2018]. L'on doute toutefois qu'il suffise à rebattre les cartes d'inégalités de genre si robustes.

On le voit, la division conjugale du travail sur les nourrissons ne constitue pas un si petit objet qu'il pourrait y paraître si l'on en restait aux discours qui le naturalisent, ou le banalisent, ou l'enchantent.

## **Références**

Avril Christelle, 2018, « Sous le *care*, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès », in Margaret Maruani (dir.), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes, Recherches*, Paris, La Découverte, p. 205-216.

Avril Christelle et Ramos Vacca Irene, 2020, « Se salir les mains pour les autres. Métiers de femme et division morale du travail », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 43, p. 85-102.

Bauer Denise, 2006, « Le temps des parents après une naissance », *Études et Résultats*, n° 483, p. 1-8.

Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre et Revillard Anne, 2012, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck.

Blöss Thierry, 2016, « Devoirs maternels : Reproduction sociale et politique des inégalités

- sexuées », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 214, p. 47-65.
- Brousse Cécile, 2015, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps “libre” : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et Statistique*, n° 478-479-480, p. 119-54.
- Brugailles Carole et Sebillé Pascal, 2009, « La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants, L'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations », *Revue des Politiques Sociales et Familiales*, n° 95, p. 19-32.
- Brugailles Carole et Sebillé Pascal, 2011, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques Sociales et Familiales*, n° 103, p. 17-32.
- Cartier Marie, Collet Anaïs, Czerny Estelle, Gilbert Pierre, Lechien Marie-Hélène, Monchatre Sylvie et Noûs Camille, 2021, « Allez, les pères ! Les conditions de l'engagement des hommes dans le travail domestique et parental », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 46, p. 33-53.
- Cartier Marie et Lechien Marie-Hélène, 2012, « Vous avez dit “relationnel” ? Comparer des métiers de service peu qualifiés féminins et masculins », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, p. 32-48.
- Cartier Marie, Letrait Muriel et Sorin Matéo, 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 39, p. 63-81.
- Champagne Clara, Ariane Pailhé et Anne Solaz, 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et Statistique*, n°478, pp.209-42.
- Charles Marie Aline, Thierry Xavier, Lanoë Jean-Louis, Bois Corinne, Dufourg Marie-Noëlle, Popa Ruxandra, Cheminat Marie, Zaros Cécile et Geay Bertrand, 2020, « Cohort Profile: The French national cohort of children (ELFE): birth to 5 years », *International Journal of Epidemiology*, n° 49, p. 368-69.
- Chatot Myriam, 2020, « L'articulation travail-famille “au masculin”. Des pères empêchés de paternité ? », *Les Politiques Sociales*, n° 3-4, p. 30-44.
- Clément Céline, Hamelin Christine, Paillet Anne, Pelage Agnès, Samuel Olivia et Schütz Gabrielle, 2019, « “En rabattre” à l'arrivée du deuxième enfant : enquête sur les normes et les pratiques éducatives de parents diplômés », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 4, p. 27-48.
- Dafflon Nouvelle Anne (dir.), 2006, *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Dominguez-Folgueras Marta, Jurado-Guerrero Teresa et Botía-Morillas Carmen, 2018, « Against the Odds? Keeping a Nontraditional Division of Domestic Work After First Parenthood in Spain », *Journal of Family Issues*, n° 39, p. 1855-1879.
- Genest Dufault Sacha, Castelain Meunier Christine, 2017, « Masculinités et familles en transformation », *Enfances Familles Générations*, 26.
- Gojard Séverine, 2010, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute.
- Guichard-Claudic Yvonne, Testenoire Armelle et Trancart Danièle, 2009, « Distances et proximités conjugales en situation d'homogamie et d'hétérogamie », in Ariane Pailhé et Anne Solaz, (dir.), *Entre famille et travail*, Paris, La Découverte, Recherches, p. 187-207.

- Hugues Everett C., 1951, « The Work and the Self », in John H. Roher, Muzafer Sherif (eds.), *Social Psychology at the Crossroads*, New York, Harper & Row, p. 313-323.
- Ibos Caroline, 2016, « Travail domestique/domesticité », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 170-182.
- Le Pape Marie-Clémence, 2009, « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations Sociales*, n° 154, p. 88-95.
- Le Pape Marie-Clémence, 2014, « Qu'est-ce qu'un "bon" parent ? Analyse des images véhiculées par les affiches et brochures des campagnes de santé publique », in Claude Martin (dir.), « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 29-52.
- Marry Catherine, Bereni Laure, Jacquemart Alban, Pochic Sophie et Revillard Anne, 2017, *Le plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Paris, Armand Colin.
- Meuret-Campfort Eve, 2014, « Dire la pénibilité du travail en crèche ? Une enquête auprès d'auxiliaires de puériculture syndicalistes », *Sociétés Contemporaines*, n° 95, p. 81-108.
- Pailhé Ariane, Solaz Anne et Tô Maxime, 2018, *Can Daddies Learn How to Change Nappies? Evidence from a Short Paternity Leave Policy*, Document de travail, Paris, Ined.
- Régnier-Loilier Arnaud, 2007, « Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Erfi », *Économie et Statistique*, n° 407, p. 27-49.
- Régnier-Loilier Arnaud et Hiron Céline, 2010, « Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Revue des Politiques Sociales et Familiales*, n° 99, p. 5-25.
- Ricroch Layla, 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », in INSEE, *Regards sur la parité*, édition 2012, p. 67-80.
- Rouyer Véronique et Zaouche-Gaudron Chantal, 2006, « La socialisation des filles et des garçons au sein de la famille : enjeux pour le développement », in Anne Dafflon-Novelle (dir.), *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 27-54.
- Samuel Olivia, Brachet Sara, Brugeilles Carole, Paillet Anne, Pelage Agnès et Rollet Catherine, 2014, *Production et réception parentale des normes de genre : les mères et les pères face à leurs bébés filles et garçons*, Rapport pour la Cnaf.
- Schwartz Olivier, 2018, « Les femmes dans les classes populaires, entre permanence et rupture », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 39, p. 121-38.
- Stambolis-Ruhstorfer Michael et Gross Martine, 2021, « Qui lave le linge sale de la famille ? Les couples hétéroparentaux et homoparentaux face au travail domestique », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 46, p. 75-95.
- Stettinger Vanessa, 2018, « Mère "je fais tout", des pratiques éducatives populaires en tension », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 39, p. 83-99.

## Annexe

Tableau 1. Facteurs associés aux soins réalisés toujours par la mère (Odds ratio)

	Laver, donner le bain	Changer les couches	Coucher le bébé	Promener le bébé	Se lever la nuit
<b>Alimentation</b>					
Biberon exclusif (réf)	1	1	1	1	1
Mixte	0,996 <sup>ns</sup>	1,449***	1,565***	1,295**	1,923***
Sein exclusif	0,956 <sup>ns</sup>	1,772***	2,212***	1,476***	3,269***
<b>Nombre d'enfants</b>					
1 enfant (réf)	1	1	1	1	1
2 enfants	2,487***	1,848***	1,952***	1,755***	1,342***
3 et plus	2,674***	2,102***	2,019***	2,151***	1,423***
<b>Travail domestique (nombre de tâches toujours réalisées par la mère)</b>					
0-1 tâche (réf)	1	1	1	1	1
2-3 tâches	1,268***	3,352***	1,22***	1,583***	1,299***
4-5 tâches	2,169***	3,352***	2,26**	3,365***	2,233***
<b>Diplôme de la mère</b>					
Sup Bac+2 (réf)	1	1	1	1	1
Bac+2	1,206**	1,042 <sup>ns</sup>	1,021 <sup>ns</sup>	0,953 <sup>ns</sup>	1,077 <sup>ns</sup>
Bac	1,391***	1,254**	1,303**	1,243**	1,215**
inf Bac	1,896***	1,531***	1,664***	1,503***	1,365***
<b>Diplôme du père</b>					
Sup Bac+2 (réf)	1	1	1	1	1
Bac+2	1,158*	0,951 <sup>ns</sup>	1,206*	1,041 <sup>ns</sup>	1,08 <sup>ns</sup>
Bac	1,287***	1,081 <sup>ns</sup>	1,235**	1,005 <sup>ns</sup>	1,177**
inf Bac	1,756***	1,531***	1,838***	1,216*	1,618***
<b>Situation d'emploi du père</b>					
En emploi (réf)	1	1	1	1	1
Hors emploi	1,251**	1,037 <sup>ns</sup>	1,206*	0,924 <sup>ns</sup>	0,816*

Significativité :  $p < 0,001 = ***$  ;  $p < 0,01 = **$  ;  $p < 0,05 = *$  ;  $p > 0,05 = \text{non-significatif (ns)}$ .

Tableau 2. Facteurs associés aux soins réalisés toujours ou le plus souvent par la mère (Odds ratio)

	Laver, donner le bain	Changer les couches	Coucher le bébé	Promener le bébé	Se lever la nuit
<b>Alimentation</b>					
Biberon exclusif (réf)	1	1	1	1	1
Mixte	0,856**	1,192**	1,298***	1,054 <sup>ns</sup>	2,051***
Sein exclusif	0,839***	1,605***	1,502***	1,167**	3,103***
<b>Nombre d'enfants</b>					
1 enfant (réf)	1	1	1	1	1
2 enfants	2,988***	1,528***	1,981***	1,456***	1,174**
3 et plus	3,325***	1,52***	1,905***	1,544***	1,048 <sup>ns</sup>
<b>Travail domestique (nombre de tâches toujours réalisées par la mère)</b>					
0-1 tâche (réf)	1	1	1	1	1
2-3 tâches	1,366***	1,764***	1,26***	1,442***	1,258***
4-5 tâches	2,479***	3,743***	2,249**	2,696***	2,241***
<b>Diplôme de la mère</b>					
Sup Bac+2 (réf)	1	1	1	1	1
Bac+2	1,169**	1,116 <sup>ns</sup>	1,066 <sup>ns</sup>	0,883*	1,029 <sup>ns</sup>
Bac	1,169***	0,909 <sup>ns</sup>	0,988 <sup>ns</sup>	0,697***	0,896 <sup>ns</sup>
inf Bac	1,449***	0,836**	1,04 <sup>ns</sup>	0,617***	0,934 <sup>ns</sup>
<b>Diplôme du père</b>					
Sup Bac+2 (réf)	1	1	1	1	1
Bac+2	1,034 <sup>ns</sup>	0,928 <sup>ns</sup>	0,985 <sup>ns</sup>	0,855**	1,022 <sup>ns</sup>
Bac	1,154*	0,932 <sup>ns</sup>	1,182**	0,729***	1,118 <sup>ns</sup>
inf Bac	1,388***	1,083 <sup>ns</sup>	1,456***	0,402***	1,419***
<b>Situation d'emploi du père</b>					
En emploi (réf)	1	1	1	1	1
Hors emploi	0,88 <sup>ns</sup>	0,413***	0,731***	0,402***	0,649***

Significativité :  $p < 0,001 = ***$  ;  $p < 0,01 = **$  ;  $p < 0,05 = *$  ;  $p > 0,05 = \text{non-significatif (ns)}$ .

---

<sup>1</sup> En France, le congé maternité est de 10 à 18 semaines (selon le rang de l'enfant), à prendre après l'accouchement. Au moment de l'enquête exploitée (2011), le congé paternité est de 11 jours, à prendre au cours des 6 premiers mois ; s'y ajoutent 3 jours de congé pour naissance.

<sup>2</sup> L'enquête est représentative des naissances de l'année 2011 en France métropolitaine.

<sup>3</sup> Alors que le nourrisson a 2 mois, 15% des enquêtées sont au foyer, 13% au chômage et, parmi celles occupant un emploi (70%), 93% sont en congé maternité. Les enquêtés sont pour 7% au chômage et 91% en emploi, dont 60% ont posé des jours de congé paternité (la plupart des passations se sont faites hors congé paternité) (Pailhé *et al.*, 2018).

<sup>4</sup> Les résultats croisant plusieurs variables ont été testés (khi-deux). Tous les écarts sont significatifs au seuil de 5%.

<sup>5</sup> On attribue 1 point lorsqu'un des 5 soins est toujours ou le plus souvent effectué par les mères et 0 dans les autres cas. Plus le score est proche de 5, plus les femmes accomplissent toujours ou le plus souvent les soins. De la même manière, nous avons calculé un score d'addition des 5 tâches ménagères (vaisselle, courses, repas, linge, ménage).

<sup>6</sup> À partir d'ici, nous écrirons parfois que les enquêtés « effectuent... », « prennent en charge... », plutôt que « déclarent effectuer... », « répondent prendre en charge... ». Cette convention classique permet d'alléger le texte mais ne doit pas faire perdre de vue que, comme dans toute enquête de ce type, nous raisonnons sur des déclarations.

<sup>7</sup> Réciproquement, celles qui prennent le plus en charge le travail de puériculture sont celles qui assurent le plus fortement le travail ménager : celles qui effectuent principalement 4 ou 5 des soins au nourrisson sont 3 fois plus nombreuses à assurer principalement 4 ou 5 des tâches ménagères, comparées à celles qui assurent principalement 0 ou 1 des soins au nourrisson (48% *vs* 16%).

<sup>8</sup> Par exemple, lorsque le nourrisson a un jumeau ou une jumelle, les mères qui s'occupent principalement des couches sont nombreuses (63%) mais moins que lorsqu'il y a un seul nourrisson (77%).

<sup>9</sup> Nous distinguons 4 niveaux de diplômes : inférieur au bac ou pas de diplôme (30% des enquêtées), bac (18%), bac+2 (20%), supérieur à bac+2 (32%).

<sup>10</sup> Ils sont 42% à partager les changes de couches (*vs* 21% des hommes en emploi), 64% à partager les promenades (*vs* 43%), 32% les levers nocturnes (*vs* 23%), 52% les biberons (*vs* 31%).

<sup>11</sup> 16,7% des conjoints des mères qui n'ont pas le bac, et 15,5% des pères qui n'ont pas le bac, ne sont pas en emploi, tandis que ce n'est le cas que de 4,6% des conjoints des mères qui ont un diplôme supérieur à bac+2 et de 4,3% des hommes qui ont un diplôme supérieur à bac+2.

<sup>12</sup> Soulignons toutefois que la comparaison parmi les (rares) hommes sans emploi montre que les diplômés (bac+2 et plus) participent plus aux soins que les non diplômés (inférieur au bac).

<sup>13</sup> Nous distinguons 4 situations : aucun membre du couple n'a de diplôme de niveau bac+2 ou plus (39% de l'échantillon) ; le père est diplômé d'un bac+2 ou plus mais pas la mère (9%) ; la mère a un diplôme bac+2 ou plus mais pas le père (21%) ; les deux parents sont diplômés de niveau bac+2 ou plus (31%).

<sup>14</sup> Celles qui allaitent leur enfant de 2 mois exclusivement au sein se répartissent ainsi : 18% pour le niveau inférieur au bac, 26% au niveau bac, 29% à bac+2, et 42% à diplôme supérieur.

<sup>15</sup> Si on examine les différents modes d'alimentation, on ne relève pas de différence dans la proportion de femmes qui déclarent aimer nourrir leur enfant (proche de 99% dans tous les cas).

<sup>16</sup> Notons que les 4 soins moins appréciés produisent des déchets : selles, urine, ongles, sécrétions.

<sup>17</sup> D'après une enquête par entretiens que nous avons menée auprès de parents de nourrissons, diplômés d'un niveau bac+3 au moins, on observe qu'il n'est pas rare que des mères de ces milieux encouragent fortement les pères à participer à certaines tâches — tout particulièrement aux bains. Elles-mêmes aiment les donner mais ont pris acte, non sans insatisfaction, du faible investissement de leur conjoint et tiennent à ce que qu'ils les assurent parfois — *a minima* et plutôt qu'autre chose — dans l'idée de favoriser les interactions et les liens père/enfant (Autrices, 2014).